

COMMENTAIRES DE L'ÉCOLE DU SABBAT | L'EXODE

LEÇON 08 : L'ALLIANCE AU SINAI

Oscar Pacheco

INTRODUCTION

Comme nous l'avons vu la semaine dernière, chaque acte de provision matérielle de la part de Dieu envers le peuple d'Israël avait pour but de leur montrer que c'est Lui qui les soutiendrait dans leur traversée du désert. Le Seigneur voulait leur donner la certitude que, de même qu'Il pouvait leur fournir de l'eau et du pain au milieu de l'aridité, Il pouvait aussi leur donner Sa justice afin qu'ils puissent garder Sa loi. Dieu est le seul qui puisse pourvoir à nos besoins physiques et à nos manques spirituels.

L'ANCIENNE ALLIANCE

Finalement, le peuple arriva au pied du mont Sinaï. Là, Dieu réitéra les promesses de Son alliance avec ces paroles :

"Maintenant, si vous écoutez Ma voix, et si vous gardez Mon alliance, vous M'appartiendrez entre tous les peuples, car toute la Terre est à Moi." (Exode 19 : 5).

Il est important de considérer que le mot "garder" utilisé dans ce texte ne signifie pas nécessairement "obéir". Le terme hébreu employé est *shamar*, lequel, selon le dictionnaire de Strong, peut se traduire par : "protéger", "prendre soin", "chérir", "regarder", "observer", "méditer". Par conséquent, le Seigneur désirait qu'Israël contemple par la foi les promesses de l'alliance.

Immédiatement surgit la question suivante : Quelle est cette alliance qui devait être chérie ? Il s'agit de l'alliance que Dieu avait mentionnée auparavant dans Exode 6, la même alliance qu'Il avait faite avec Abraham plus de quatre siècles auparavant.

"J'ai aussi établi Mon alliance avec eux, pour leur donner le pays de Canaan... Je me suis souvenu de Mon alliance. C'est pourquoi dis aux enfants d'Israël : Je suis l'Éternel, Je vous affranchirai ..., Je vous délivrerai ..., et Je vous sauverai Je vous prendrai pour Mon peuple, ... c'est Moi, l'Éternel, votre Dieu, qui vous affranchis des travaux dont vous chargent les Égyptiens. Je vous ferai entrer dans le pays ... ; Je vous le donnerai en possession, Moi l'Éternel. Ainsi parla Moïse aux enfants d'Israël. Mais l'angoisse et la dure servitude les empêchèrent d'écouter Moïse."

Il est évident que, dans ce passage, c'est Dieu qui promet ; Il transmet Son alliance à Israël comme un testament. Dieu fait de magnifiques et précieuses promesses au peuple, et ce qu'Israël devait faire, c'était de les croire, tout comme Abraham l'avait fait (Rom. 4 : 3 : *"Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice"*). Une fois qu'Israël accepterait par la foi la Parole de Dieu, Il les délivrerait du joug de la servitude, leur accordant la rédemption qu'ils désiraient tant.

Ainsi, l'alliance de grâce, l'alliance éternelle ou nouvelle alliance, n'est pas un accord où Dieu et l'homme échangent des promesses. Pas du tout ! L'alliance éternelle est la promesse de salut de Dieu envers l'homme. Je vous rappelle certaines expressions du passage qui confirment ce point : "*Je vous ferai sortir*", "*Je vous affranchirai...*", "*je vous délivrerai...*", "*Je vous sauverai...*", "*Je vous prendrai pour Mon peuple...*", "*Je vous ferai entrer dans le pays...*", "*Je vous le donnerai...*" L'alliance est décrite comme une série de promesses !

Ce qui m'interpelle, c'est la réponse du peuple d'Israël face aux promesses de Dieu, réponse qui ne diffère pas beaucoup de notre réaction naturelle lorsque nous entendons le message du salut. "*L'angoisse et la dure servitude les empêchèrent d'écouter Moïse.*"

Aujourd'hui, beaucoup d'entre nous n'acceptons pas la vérité de l'alliance éternelle parce que nous sommes prisonniers d'un esprit de servitude, exprimé par une vision légaliste et déformée de l'Évangile. Il ne fait aucun doute que "*l'ego humain préfère toujours faire quelque chose pour mériter la justification plutôt que de simplement l'accepter par la foi comme un don... L'orgueil charnel se sent blessé lorsqu'il est l'objet d'une charité, qu'elle soit matérielle ou spirituelle.*" (Adventist Biblical Commentary, vol. 6, p. 959).

Or, quelle fut la réaction du peuple après que Dieu leur demanda, au pied du Sinaï, d'écouter et d'aimer Son alliance ? Les Écritures nous disent : "*Le peuple tout entier répondit : Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit. Moïse rapporta les paroles du peuple à l'Éternel.*" (Ex. 19 : 8). Voyons maintenant le commentaire qu'Ellen White fait sur la réponse donnée par le peuple à cette occasion :

"Ne comprenant pas la dépravation du cœur humain ; ignorant qu'en dehors du Sauveur il lui était impossible d'observer la loi de Dieu, le peuple entra sans hésiter dans l'alliance qui lui était proposée. Fort de sa propre justice, le peuple déclara : 'Nous ferons tout ce que l'Éternel nous prescrit, et nous Lui obéirons.' (Exode 24 : 7). Quelques semaines s'étaient à peine écoulées depuis cette scène de majesté et de terreur où ils avaient, en tremblant entendu proclamer la loi de Dieu, que, rompant leur alliance avec l'Éternel, ils se prosternaient devant une image de métal ! Ils ne pouvaient donc plus compter sur la faveur d'en haut en vertu d'une alliance qu'ils avaient déjà violée. En revanche, en se rendant compte de leur misère morale et de leur besoin de pardon, ils étaient préparés à comprendre la nécessité du Sauveur offert par l'alliance avec Abraham et préfigurée par les sacrifices." (Patriarches et Prophètes, p. 348).

Malheureusement, le peuple n'accepta pas les promesses de l'alliance, préférant établir une alliance humaine. Ellen White affirme que "*le peuple entra sans hésiter dans l'alliance qui lui était proposée.*" Israël proposa à Dieu une alliance centrée non sur ce que Dieu pouvait faire pour eux et en eux, mais sur ce qu'eux pensaient pouvoir faire pour gagner la faveur de Dieu. Voilà la base de l'ancienne alliance : l'exaltation du moi. De la même manière qu'Abraham et Sara tentèrent d'aider Dieu à accomplir Ses promesses (Gen. 16

: 1-4), les Israélites cherchèrent à transformer l'alliance de grâce de Dieu en une alliance d'œuvres. C'est pourquoi, dans Galates 4 : 24-25, l'apôtre Paul affirme que l'ancienne alliance est représentée par Agar, qui symbolise ce qui s'est passé au mont Sinaï. Il est clair que les deux événements révèlent les tentatives fatales de l'homme pour atteindre le salut par ses propres mérites.

LA PROMESSE DE LA LOI

Au Sinaï, Dieu voulait graver Sa loi dans le cœur du peuple, mais leur orgueil ne le permit pas. Rappelons-nous que la loi en Christ n'est pas une lettre morte, mais une promesse vivante. Il ne s'agit pas d'un code froid, mais du don même de l'alliance qui, par Sa justice, est implantée dans le cœur. C'est pour cette raison que le prophète Jérémie écrit :

"Mais voici l'alliance que Je ferai avec la maison d'Israël, après ces jours-là, dit l'Éternel : Je mettrai Ma loi au dedans d'eux, Je l'écrirai dans leur cœur ; et Je serai leur Dieu, et ils seront Mon peuple." (Jér. 31 : 33).

Analysons simplement ce passage, en nous posant deux questions très simples auxquelles un enfant pourrait répondre. Qui fait la promesse dans Jérémie 31 : 33 ? C'est Dieu. Que promet-Il ? *"Voici l'alliance que Je ferai ... Je mettrai ma loi ... Je l'écrirai dans leur cœur ... Je serai leur Dieu"*. Celui qui accomplira tout cela en nous, c'est Dieu, pas nous-mêmes. Tout ce qui est dit ici, y compris l'écriture de la loi dans le cœur, ce sont des promesses divines, non des actes humains. D'ailleurs, dans ce passage biblique, comme dans Exode 6 : 4-9, l'alliance est entièrement décrite en termes de promesse. En fait, l'apôtre Paul concevait également l'alliance de cette manière quand il écrivit : *"Voici ce que j'entends : une disposition, que Dieu a confirmée antérieurement, ne peut pas être annulée, et ainsi la promesse rendue vaine, par la loi survenue quatre cent trente ans plus tard."* (Gal. 3 : 17). Par conséquent, tout ce que nous pouvons faire dans le contexte de l'alliance éternelle, c'est recevoir ces promesses divines par la foi. C'est précisément ce qu'affirme Ellen White :

"L'homme a le privilège de collaborer avec Dieu au salut de son âme. Il doit recevoir Christ comme son Sauveur personnel et croire en Lui. Recevoir et croire, voilà sa part dans le contrat." (In Heavenly Places, p. 12).

Le passage introductif aux commandements affirme : *"Alors Dieu prononça toutes ces paroles, en disant ..."* (Ex.20 : 1). Remarquons que le texte ne dit pas que Dieu prononça "ces ordres", mais "ces paroles". Moïse employa délibérément, un dérivé de l'hébreu *dabar*, traduit par "paroles" dans le texte, au lieu de *mitsvah* ou *tsavah* qui signifient respectivement "commandement" et "ordre". Selon le dictionnaire de Strong, le mot *dabar* peut également se traduire par "promesse" (1 R. 8 : 56 ; Jos. 21 : 45). Cela suggère que les mots que Dieu prononça dans Exode 20 : 1-17 peuvent être comprises comme des promesses, non comme un "ne fait pas ceci", mais comme un "tu ne le feras point".

Autrement dit, Dieu nous dit qu'Il agira Lui-même en nous pour que nous n'ayons pas d'autres dieux, pour que nous n'adorions pas d'idoles, pour que nous ne prenions pas Son nom en vain, pour que nous gardions le Sabbat, pour que nous honorions nos parents, pour que nous ne tuions pas, pour que nous ne commettions pas d'adultère, pour que nous ne volions pas, pour que nous ne calomnions ni ne nuisions à la réputation de notre prochain, et pour que nous ne convoitions pas.

Par conséquent, selon la linguistique hébraïque, nous pouvons affirmer avec certitude que les dix commandements sont dix promesses parfumées de Dieu faites à Son peuple. Voilà pourquoi le psalmiste dit que méditer sur la loi de Dieu était un délice. Il écrit : *"Je soupire après Ton salut, ô Éternel ! Et ta loi fait mes délices."* (Ps. 119 : 174). Il dit aussi : *"C'est pourquoi j'aime Tes commandements, plus que l'or et que l'or fin ; c'est pourquoi je trouve justes toutes Tes ordonnances, je hais toute voie de mensonge. Tes préceptes sont admirables : Aussi mon âme les observe."* (Ps. 119 : 127-128). Le psalmiste aurait-il pu appeler la loi ses "délices" et aimer les préceptes de l'Éternel "plus que l'or pur" si les commandements n'étaient que des impositions arbitraires, étrangères au concept de promesse ?

TÉMOIGNAGE DE L'ESPRIT DE PROPHÉTIE

Il est intéressant que, malgré l'absence d'études formelles en langages bibliques, Ellen White, par inspiration divine, comprit parfaitement l'équivalence ou la synonymie entre "commandement" et "promesse". Remarquons les citations suivantes, organisées chronologiquement, qui reflètent avec clarté cette perspective christocentrique de la loi. À noter que toutes ces déclarations furent écrites après qu'Ellen White ait affirmé en

1893 : *"Vous verrez la loi de Dieu et vous l'interpréterez au peuple sous une lumière entièrement différente."* (*The Signs of the Times*, 13/11/1893).

1896 : *"Chaque commandement ou précepte que Dieu donne a pour fondement la promesse la plus positive."* (*Les Parables de Jésus*, p. 66).

1897 : *"Les Dix Commandements, tu feras, tu ne feras pas, sont dix promesses, dont nous sommes assurés si nous obéissons à la loi qui régit l'univers... Cette loi des dix préceptes du plus grand amour qui puisse être présenté à l'homme est la voix du Dieu du ciel qui s'adresse à l'âme et lui promet : 'Fais ceci et tu ne tomberas pas sous la domination et le contrôle de Satan'. Malgré les apparences, cette loi n'est pas négative. Elle signifie : Agis et vis."* (*God Amazing Grace*, p. 134).

1900 : *"Tout ce qui se fait sur Son ordre doit être s'accompli par Sa force. Tout ce qu'Il ordonne sont des habilitations."* (*Les Parables de Jésus*, p. 287, 288).

1903 : *"La Parole de Dieu est la puissance créatrice qui appela les mondes à l'existence. Elle donne la force et engendre la vie. Chacun des commandements de Dieu est une promesse. Acceptée de plein gré et reçue dans le cœur, cette Parole communique la vie*

de l'Être infini. Elle transforme le caractère et restaure dans l'âme l'image divine." (Éducation, p. 122).

1905 : *"C'est le Seigneur qui a établi les lois de la nature, et celles-ci ne sont pas des exigences arbitraires, car toute défense d'ordre physique ou morale implique une promesse. Si nous obéissons, nous aurons part à cette dernière. Dieu ne nous oblige jamais bien faire, mais Il cherche à nous délivrer du mal pour nous porter au bien."* (Le ministère de la guérison, p. 89).

Ces déclarations sont merveilleuses et réconfortent l'âme. Les commandements ne sont pas des "exigences arbitraires" que Dieu attend que nous accomplissions par notre volonté, car *"par lui-même, l'homme est incapable d'observer cette loi, puisque, par nature, il est dépravé, perverti et tout à fait étranger au caractère de Dieu"* (Une vie meilleure, p. 69). Les commandements sont en réalité dix promesses qui décrivent comment nous pouvons vivre si nous écoutons la voix de Dieu et permettons à Son amour agapè de nous transformer.

TÉMOIGNAGE BIBLIQUE

Les affirmations de l'Esprit de Prophétie que nous venons de lire ont-elles un fondement biblique ? Les commandements peuvent-ils être considérés comme des promesses divines ? Observons le commentaire du psalmiste sur la promulgation de la loi dans Exode 20, où il se réfère aux commandements non comme à des obligations ou des impératifs, mais comme à des promesses divines :

"Entends, ô Mon peuple, et Je témoignerai envers toi : ô Israël, si tu voulais M'écouter ; il n'y aura aucun dieu étranger au milieu de toi ; et tu n'adoreras aucun dieu étrange. Je suis le SEIGNEUR ton Dieu, qui te fis sortir du pays d'Égypte : ouvre grande ta bouche, et Je la remplirai. Mais Mon peuple ne voulait pas écouter Ma voix ; et Israël ne voulut rien de Moi." (Ps.81 : 8-11 ; version King James en français).

Voyons maintenant comment l'apôtre Paul affirme que la loi a une fonction de promesse:

"La loi est-elle donc contre les promesses de Dieu ? Loin de là ! S'il eût été donné une loi qui pût procurer la vie, la justice viendrait réellement de la loi." (Gal. 3 : 21).

Pourquoi Paul affirme-t-il que la loi n'est pas contraire aux promesses de Dieu ? La seule façon pour que la loi ne s'oppose pas aux promesses est qu'elle soit intégrée en elles ; autrement dit, si la loi elle-même fait partie de la promesse. Et c'est précisément ce que Paul soutient : pour l'apôtre, la loi n'est pas quelque chose d'étranger ni de contradictoire à l'alliance éternelle, mais elle est pleinement incluse dans la promesse de l'alliance. C'est ainsi que l'Écriture l'exprime : *"Je mettrai Mes lois dans leur esprit, et Je les écrirai sur leur cœur."* (Héb.8 : 10).

Un autre passage qui soutient l'équivalence entre "commandement" et "promesse" est le suivant :

"Afin que la justice de la loi fût accomplie en nous, qui marchons, non selon la chair, mais selon l'Esprit." (Rom. 8 : 4).

Remarquons que, selon Paul, le dessein de Dieu fut d'envoyer Son Fils *"dans une chair semblable à celle du péché"* pour condamner *"le péché dans la chair"* (Rom. 8 : 3) et ainsi accomplir en nous la justice de la loi. Cet accomplissement n'est pas le produit de l'effort humain, mais le résultat de l'œuvre de l'Esprit dans les croyants régénérés. Voilà pourquoi le texte ne dit pas que la justice de la loi "fut accomplie **par** nous", mais "**en** nous". Or, qu'est-ce qu'une promesse ? C'est une déclaration solennelle qui garantit l'accomplissement d'un engagement, soit de donner quelque chose ou d'accomplir une action en faveur de quelqu'un. Selon cette définition, la justice de la loi accomplie en nous ne peut être comprise comme une exigence extérieure que nous devons atteindre par nos propres moyens, mais comme une œuvre que Dieu Lui-même s'est engagé à réaliser dans Son peuple. En ce sens, la justice de la loi est une promesse divine, par laquelle Dieu transforme l'être humain de l'intérieur, écrivant Sa loi dans le cœur.

Certaines personnes, influencées par des préjugés ou motivées par leur orgueil religieux, croient à tort, qu'affirmer que les commandements sont des promesses, comme l'enseignent la Bible et les *Témoignages*, implique de nier que les commandements soient aussi des ordres ou des prescriptions. Par le fait de croire en cette correspondance entre le commandement et la promesse, nions-nous, que les commandements soient des ordres ? Pas du tout ! Toutefois, il faut préciser que ces ordres ne sont pas accomplis par l'homme, mais par Dieu en l'homme, au moyen de la puissance de Sa Parole. Nous n'avons pas besoin d'ajouter quoi que ce soit à cette Parole, car, comme le dit Hébreux 4 : 12, elle *"est vivante et efficace"*, capable de créer quelque chose à partir de rien et de ressusciter quiconque de la mort spirituelle. C'est pour cette raison que l'apôtre Paul affirme que, par le sang de l'alliance éternelle, le Seigneur nous rend *"capables de toute bonne œuvre pour l'accomplissement de Sa volonté, et en vous ce qui Lui est agréable, par Jésus-Christ, auquel soit la gloire aux siècles des siècles."* (Hébreux 13 : 21). Penser que l'homme peut accomplir ces ordres ou promesses par lui-même, c'est adopter une vision anthropocentrique de l'Évangile — une perspective erronée qui constitue le principe directeur du faux système religieux connu sous le nom de Babylone, et la base de toutes les religions païennes.

CONCLUSION

Cette perspective de la loi en tant que promesse nous donne assurément une autre vision du salut. Le commandement en dehors de Christ est un code rigide, mais en Christ il devient une promesse vivante. Quand nous lisons dans la loi : *"Tu ne tueras point"*, Christ promet précisément d'accomplir ce commandement en moi. Je ne peux pas m'empêcher d'éprouver de la haine envers la personne qui cherche toujours à me nuire, ce qui, en essence, est une violation du sixième commandement. J'essaie de ne pas le faire, et pourtant je le fais. Mais lorsque je permets à l'Esprit du Dieu vivant d'écrire ces

paroles sur les tables de chair de mon cœur, le commandement devient une promesse éclatante qui dit : "Tu M'as reçu ; tu ne tueras point".

Sous la perspective de l'ancienne alliance — la religion qui enseigne que le salut doit s'obtenir par l'effort humain — la loi de Dieu est un code moral rigide, dénué de puissance et rempli d'impératifs et d'exigences. Mais sous la perspective de la nouvelle alliance, la loi est une liste *"de meilleures promesses"* (Héb. 8 : 6). Qui donne et accomplit ces promesses supérieures ? Seul Dieu accomplit ces promesses de délivrance totale du péché dans notre vie.

Qu'il est merveilleux de considérer que *"Les préceptes de Dieu sont des promesses. Il doit nécessairement en être ainsi, car Il sait que nous n'avons aucune puissance ! Tout ce que Dieu demande, Il le donne ! Quand Il dit 'tu ne dois pas...,' nous devons l'interpréter comme une assurance qu'Il nous donne, qu'Il nous préservera du péché contre lequel Il nous met en garde."* (E.J. Waggoner, *Les Bonnes Nouvelles dans les Galates*, p. 169). Ainsi, lorsque nous entendons les commandements de Dieu, nous entendons en réalité dix promesses d'obéissance et de victoire sur le péché qui nous viennent directement du Ciel. N'est-ce pas une bonne nouvelle ?

Dieu peut rendre l'homme obéissant, *"parfait pleinement pourvu pour toute bonne œuvre"* (2 Tim. 3 : 17 ; version King James). *"Car, toutes les promesses de Dieu, sont oui et en Lui Amen, à la gloire de Dieu par nous."* (2 Cor. 1 : 20 ; version King James).

À la fin de l'histoire, Dieu suscitera une génération de croyants qui reflétera parfaitement Son caractère, une génération au sujet de laquelle Il pourra déclarer devant tout l'univers, sans la moindre ombre de doute : *"C'est ici est la persévérance des saints, qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus."* (Ap. 14 : 12). Je veux faire partie de cette génération qui verra Christ dans la loi et expérimentera la plénitude de la puissance de Sa justice. Et vous ?

Auteur : Oscar Pacheco